

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUÉCH

**EXTRAIT N° 91.22 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Membres du Conseil Communautaire :

SEANCE DU 20 JUIN 2022

- En exercice : 89
- Présents : 54
- Votants : 72 (18 procurations)
- Suffrages exprimés : voir détails dans la délibération
- Secrétaire de séance : M. Florent ARMAND

Le vingt juin deux mille vingt-deux, à dix-sept heures, le conseil de communauté dûment convoqué le 14 juin deux mille vingt-deux, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes de Serres (commune de Serres), sous la présidence de M. Daniel SPAGNOU, président de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch.

Présents ou représentés :

- Pour la commune d'Authon : M. Alain RAHON
- Pour la commune de Barret sur Méouge : Mme Annick ARMAND
- Pour la commune de Bayons : M. Régis RIOTON représenté par M. Jean-Yves SIGAUD à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Frédéric DENIER
- Pour la commune de Bellaffaire : M. Bernard CAVEING représenté par M. Jean-Yves SIGAUD à qui il a donné procuration en l'absence de sa suppléante, Mme Béatrice BREBANT
- Pour la commune de Châteaufort : Mme Geneviève DEMONTIS
- Pour la commune de Clamensane : Mme Emilie VAUTRIN
- Pour la commune d'Entrepierres : Mme Florence CHEILAN
- Pour la commune d'Etoile St Cyrice : Mme Frédérique FONFREYDE
- Pour la commune de Faucon du Caire : M. Robert ZUNINO
- Pour la commune de Garde-Colombe : M. Damien DURANCEAU
- Pour la commune de Gigors : M. Gérard MAGAUD
- Pour la commune de La Bâtie Montsaléon : M. Alain D'HEILLY
- Pour la commune de La Motte du Caire : M. Jérôme FRANCOU
- Pour la commune de La Pierre : Mme Frédérique XAVIER
- Pour la commune de Laborel : Mme Renée MAOUI
- Pour la commune de Lachau : M. Philippe MAGNUS
- Pour la commune de Larnage-Montéglin :
 - M. Jean-Marc DUPRAT
 - Mme Martine GARCIN
 - M. Michel JOANNET
 - Mme Michèle MAFFREN
 - Mme Isabelle LAMONTRE-MOULIN représentée par Mme Michèle MAFFREN à qui elle a donné procuration
 - M. Maurice BRUN
 - Mme Anne TRUPHEME représentée par M. Maurice BRUN à qui elle a donné procuration
- Pour la commune de Lazer : M. André GUIEU représenté par M. Juan MORENO à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Jean-Paul COUDOURET
- Pour la commune du Bersac : M. Dominique DROUILLARD représenté par M. Alain D'HEILLY à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Thierry NEDELEC
- Pour la commune du Caire : M. Jean-Michel MAGNAN
- Pour la commune du Poët : M. Georges PAPEGAY
- Pour la commune de l'Épine : M. Luc DELAUP
- Pour la commune de Melve : M. Jean-Christian BORCHI représenté par M. Jean-Michel MAGNAN à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Marc GARLET
- Pour la commune de Méreuil : Mme Annick REYNAUD-FREY

- Pour la commune de Mison :
 - M. Robert GAY
 - Mme Maryline RICHAUD
- Pour la commune de Monétier Allemont : Mme Ghislaine OLIVE
- Pour la commune de Montjay : M. Gilles MOSTACHETTI
- Pour la commune de Montrond : M. Alain ROUMIEU
- Pour la commune de Nossage et Bénévent : M. Martial ESPITALLIER
- Pour la commune d'Orpierre : M. Gilles CREMILLIEUX représenté par M. Gérard TENOUX à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Jacques CHASTEL
- Pour la commune de Rosans : M. Lionel TARDY représenté par M. Daniel ROUIT à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Pierre MICHEL
- Pour la commune de Sainte Colombe : M. Jean-Pierre ROUX représenté par son suppléant, M. Bernard COSSU
- Pour la commune de Saint Geniez : M. Olivier CHABRAND représenté par M. Alain RAHON à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Maxime FONFERRIER
- Pour la commune de Saint Pierre Avez : M. Florent ARMAND
- Pour la commune de Saléon : M. Pascal LOMBARD
- Pour la commune de Salérans : M. Eric DEGUILLAME représenté par M. Florent ARMAND à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Pierre PAYAN
- Pour la commune de Savournon : M. Michel ROLLAND
- Pour la commune de Serres :
 - M. Daniel ROUIT
 - Mme Véronique ARLAUD
- Pour la commune de Sigottier : M. Jean DEPEYRE
- Pour la commune de Sigoyer : M. Michel HERNANDEZ
- Pour la commune de Sisteron :
 - M. Daniel SPAGNOU
 - M. Jean-Pierre TEMPLIER
 - Mme Nicole PELOUX
 - M. Bernard CODOUL représenté par M. Jean-Pierre TEMPLIER à qui il a donné procuration
 - Mme Christiane GHERBI représentée par Mme Nicole PELOUX à qui elle a donné procuration
 - M. Nicolas LAUGIER représenté par M. Patrick CLARES à qui il a donné procuration
 - Mme Christiane TOUCHE
 - Mme Françoise GARCIN représentée par M. Daniel SPAGNOU à qui elle a donné procuration
 - Mme Emilie SCHMALTZ
 - M. Patrick CLARES
 - M. Sylvain JAFFRE
 - Mme Stéphanie SEBANI représentée par M. Sylvain JAFFRE à qui elle a donné procuration
 - M. Jean-Louis CLEMENT
- Pour la commune de Sorbiers : M. Yves RABASSE
- Pour la commune de Thèze : M. Gérard DUBUISSON représenté par M. Jérôme FRANCOU à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Alain COMBES
- Pour la commune de Trescléoux : M. Jean SCHULER
- Pour la commune de Turriers : M. Jean-Yves SIGAUD
- Pour la commune d'Upaix : M. Florent MARTIN
- Pour la commune de Val Buëch Méouge :
 - M. Gérard NICOLAS
 - Mme Béatrice ALLIROL représentée par M. Gérard NICOLAS à qui elle a donné procuration
- Pour la commune de Valavoire : M. Hervé MIRAN
- Pour la commune de Valdoule : M. Gérard TENOUX
- Pour la commune de Ventavon : M. Juan MORENO
- Pour la commune de Villebois les Pins : Marianne ROUX

Absents non représentés :

- Pour la commune de Chanousse : M. Alain MATHIEU
- Pour la commune d'Ourres : Mme Caroline YAFFEE
- Pour la commune de Larnage-Montéglin : M. Pierre SEINTURIER
- Pour la commune de Montclus : Mme Catherine DESREUMAUX
- Pour la commune de Moydans : Mme Marie-José DUFOUR
- Pour la commune de Nibles : M. Jean-Jacques LACHAMP
- Pour la commune de Ribeyret : Mme Christiane REYNAUD-DELAUP

- Pour la commune de Saint André de Rosans : Mme Cécile LIOTARD
- Pour la commune de Serres : M. Christian COULLOMB
- Pour la commune de Sisteron : M. Jean-Pierre BOY
- Pour la commune de Sisteron : M. Cyril DERDICHE
- Pour la commune de Sisteron : Mme Cécilia LOUVION
- Pour la commune de Sisteron : M. Franck PERARD
- Pour la commune de Sisteron : Mme Christine REYNIER
- Pour la commune de Val Buëch Méouge : M. Grégory MOULLET
- Pour la commune de Valernes : M. Jean-Christophe PIK
- Pour la commune de Vaumeilh : Mme Elisabeth COLLOMBON

ORDRE DU JOUR : Désignation des représentants de la CCSB au sein d'organismes extérieurs (remplacement de 2 conseillers communautaires)

Par délibérations n° 81.20 du 29 juillet 2020 et n° 141.21 du 4 novembre 2021, le conseil communautaire a désigné des délégués dans divers instances et organismes extérieurs, dont M. Jean-Marie TROCCHI et M. Robert GARCIN.

A la suite du décès de M. TROCCHI et de la démission de M. GARCIN de l'ensemble de ses mandats dont celui de conseiller communautaire, il convient de désigner de nouveaux représentants.

En remplacement de M. TROCCHI, il s'agit d'élire :

- un délégué titulaire au sein du Syndicat Mixte de Gestion Intercommunale du Buëch et de ses Affluents (SMIGIBA) qui a pour objet la gestion des rivières de la vallée du Buëch ;
- un délégué titulaire au sein du Comité de Rivière Buëch du SMIGIBA qui a pour objet le suivi du contrat de rivière ;
- un délégué titulaire au sein des Comités de Pilotage des sites Natura 2000 (Méouge / Berges du Buëch / Ceüze, Aujour, Bec et Pic de Crigne / Montagne de Val Haut-Clue de Verdache / Venterol, Piégut, Grand Vallon / Durance) ;
- un délégué titulaire au sein de la Commission de suivi du site SANOFI AVENTIS à Sisteron ;
- un délégué titulaire au sein du conseil d'administration de la Société Publique Locale (SPL) du Sisteronais Buëch qui a notamment pour objet la commercialisation des lots des zones d'activités intercommunales ;
- un délégué suppléant au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD) qui a pour objet l'aménagement et la gestion du lit de la Durance.

En remplacement de M. GARCIN, il convient d'élire :

- un délégué titulaire au sein du Syndicat Mixte de Gestion Intercommunale du Buëch et de ses Affluents (SMIGIBA) qui a pour objet la gestion des rivières de la vallée du Buëch ;
- un délégué titulaire au sein du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales qui a pour objet la gestion du Parc naturel régional des Baronnies Provençales.

Si des élus actuellement suppléants dans ces différents organismes souhaitent devenir titulaires, il conviendra également de désigner de nouveaux suppléants.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire désigne ainsi qu'il suit ses représentants dans les organismes extérieurs :

- Délégué titulaire au SMIGIBA en remplacement de Jean-Marie TROCCHI : Gilles CREMILLIEUX élu avec les résultats suivants :
 - Nombre de votants : 72
 - Bulletins blancs : 4
 - Abstentions : 6

- Suffrages exprimés : 62
 - Majorité absolue : 32
 - Gilles CREMILLIEUX : 62 voix
- Délégué titulaire au SMIGIBA en remplacement de Robert GARCIN : Michel JOANNET élu avec les résultats suivants :
 - Nombre de votants : 72
 - Bulletins blancs : 2
 - Abstentions : 11
 - Suffrages exprimés : 59
 - Majorité absolue : 30
 - Michel JOANNET : 59 voix
- Délégué suppléant au SMIGIBA en remplacement de Gilles CREMILLIEUX : Georges PAPEGAY élu avec les résultats suivants :
 - Nombre de votants : 72
 - Bulletins blancs : 1
 - Abstentions : 8
 - Suffrages exprimés : 63
 - Majorité absolue : 32
 - Georges PAPEGAY : 63 voix
- Délégué titulaire au sein du Comité de Rivière du SMIGIBA en remplacement de Jean-Marie TROCCHI : Florent ARMAND élu avec les résultats suivants :
 - Nombre de votants : 72
 - Bulletins blancs : 4
 - Abstentions : 9
 - Suffrages exprimés : 59
 - Majorité absolue : 30
 - Florent ARMAND : 59 voix
- Délégué suppléant au sein du SMAVD en remplacement de Jean-Marie TROCCHI : Georges PAPEGAY élu avec les résultats suivants :
 - Nombre de votants : 72
 - Bulletins blancs : 3
 - Abstentions : 6
 - Suffrages exprimés : 63
 - Majorité absolue : 32
 - Georges PAPEGAY : 63 voix
- Délégué titulaire au sein des Comités de Pilotage des sites Natura 2000 en remplacement de Jean-Marie TROCCHI : Emilie VAUTRIN élue avec les résultats suivants :
 - Nombre de votants : 72
 - Bulletins blancs : 0
 - Abstentions : 7
 - Suffrages exprimés : 65
 - Majorité absolue : 33
 - Emilie VAUTRIN : 65 voix
- Délégué suppléant au sein des Comités de Pilotage des sites Natura 2000 en remplacement de Emilie VAUTRIN : Georges PAPEGAY élu avec les résultats suivants :
 - Nombre de votants : 72

- Bulletins blancs : 2
 - Abstentions : 7
 - Suffrages exprimés : 63
 - Majorité absolue : 32
 - Georges PAPEGAY : 63 voix
- Délégué titulaire au sein du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales en remplacement de Robert GARCIN : Michel ROLLAND élu avec les résultats suivants :
 - Nombre de votants : 72
 - Bulletins blancs : 0
 - Abstentions : 3
 - Suffrages exprimés : 69
 - Majorité absolue : 35
 - Michel ROLLAND : 36 voix
 - Jean SCHÜLER : 33 voix
- Délégué titulaire au sein du conseil d'administration de la SPL Sisteronais Buëch en remplacement de Jean-Marie TROCCHI : Robert GAY élu avec les résultats suivants :
 - Nombre de votants : 72
 - Bulletins blancs : 6
 - Abstentions : 18
 - Suffrages exprimés : 48
 - Majorité absolue : 25
 - Robert GAY : 48 voix
- Délégué titulaire au sein de la Commission de suivi du site SANOFI AVENTIS en remplacement de Jean-Marie TROCCHI : Robert GAY élu avec les résultats suivants :
 - Nombre de votants : 72
 - Bulletins blancs : 3
 - Abstentions : 13
 - Suffrages exprimés : 56
 - Majorité absolue : 29
 - Robert GAY : 56 voix

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Acte publié et rendu exécutoire,
Le jour de réception en Préfecture.
Pour extrait conforme
Le Président,
Daniel SPAGNOU

